

AREOC
Association Régionale
de la filière Ovine
du Centre-Val de Loire



Filière ovine en région Centre-Val de Loire

**Diagnostic, bilan, enjeux
et stratégie**

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA FILIERE OVINE REGIONALE

EXPLOITATIONS OVINES DE LA REGION

Cheptel et exploitations ovines

Avec **167 000 ovins en 2014**, le Centre-Val de Loire se place dans le groupe de régions qui en ont peu, devant la région Pays de la Loire. Le rang de la région Centre-val de Loire n'a pas évolué entre 2010 et 2014. La **part du troupeau ovins du Centre-Val de Loire dans le troupeau national est de 2,3% en 2015**. Cette part n'a cessé de diminué depuis 2000 (2,9% en 2000). **L'effectif régional d'ovins a perdu 40%** entre 2000 et 2014.

L'Indre et le Cher sont les principaux départements régionaux éleveurs d'ovins. **En 2010**, on compte **2 220 exploitations** ayant des ovins soit une **diminution de 51%** depuis 2000 (le chiffre national aux mêmes dates compte une perte de 41%). **Moins d'un tiers des exploitations** ayant des ovins en 2010 **possèdent au moins 50 brebis-mères**. Depuis 2000 les troupeaux de **taille intermédiaire sont en augmentation**.

Le troupeau régional est majoritairement **à orientation viande**.

71% des exploitations sont sous statut juridique individuelle en 2010.

92% de la main d'œuvre des exploitations spécialisées est d'origine familiale.

Pyramide des âges

En 2010 on constate que les **30-40 ans sont beaucoup moins nombreux qu'en 2000** (85 éleveurs, contre 222 en 2000). La génération précédente de ces 30-40 ans est passée dans la tranche supérieure en conservant ses effectifs. Mais les départs en retraite et les arrêts d'activité n'ont pas été compensés par des installations ou des reprises de troupeaux. En plus de ce « creux » constaté dans les générations les plus jeunes, dénotant **un véritable manque d'installations de jeunes et de créations de troupeaux**, on constate un **net vieillissement de la population** parmi les générations de plus de 50 ans.

Systèmes d'exploitations et races

44% des troupeaux ovins se trouvent dans des exploitations de **polyculture-élevage**; **30%** en **association avec des bovins** et 26% sont des exploitations spécialisées ovins.

En ce qui concerne les races ovines présentes dans les exploitations, **la Romane**, le **Berrichon du Cher** et **l'Ile de France** se trouvent en système bergerie. En zone herbagère, on trouve plutôt le **Vendéen**, le **Charollais** et le **Texel**. La **Solognote** et la **Berrichonne de l'Indre** sont présentes sur leur terroir.

La production d'ovins en **mode biologique** représente **3% du troupeau régional** avec une tendance à l'accroissement depuis 2010. Le département du Loir-et-Cher occupe la 2^{ème} place après l'Indre pour le mode biologique.

PRODUCTION OVINE DE LA REGION

Production de viande finie et abattage

La production de viande connaît une constante **diminution entre 2006 et 2013** (-22%) avec une **légère augmentation entre 2013 et 2014** (+1,7%).

La brusque **chute des abattages d'ovins** amorcée en 2013, puis confirmée l'année suivante, est largement **imputable à la fermeture de l'abattoir de Nogent-le-Rotrou (28)** mi-2013, suivie quelques mois plus tard de celle **de Blois (41)**.

L'essentiel de la production ovine régionale est abattue dans des outils situés à la périphérie, et valorisés dans des filières qualité anciennes et durables. Ces filières qualité ont besoin d'installation pour remplacer les élevages qui arrêtent leur activité et pour répondre à la demande croissante des consommateurs.

Des outils de faible capacité se maintiennent et assurent un service de proximité. Ce sont principalement des abattoirs mixtes dans lesquels **les ovins** représentent une **part minoritaire** de l'activité.

Un **marché français de viande d'agneau déficitaire** avec **une demande en production française de qualité** sur les années à venir, avec des prix qui devraient rester stables.

La **tendance à l'augmentation des prix est régulière** et **se consolide depuis 2012**.

Résultats technico-économiques des élevages en région Centre

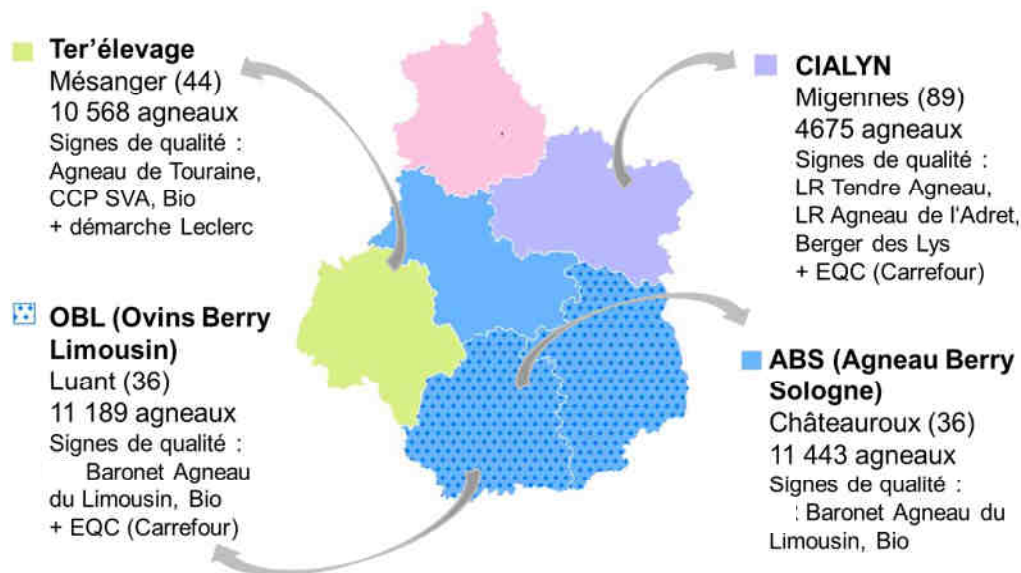
Depuis 2012, la marge brute par brebis augmente avec une stabilisation entre 2014 et 2015. Cette amélioration est liée aux charges qui sont orientées à la baisse depuis 2013. Seuls les services vétérinaires affichent une tendance régulière à l'augmentation.

ORGANISATION DE LA FILIERE OVINE EN REGION

Organisations de producteurs

La filière ovine régionale est organisée, depuis 2014, autour de 4 Organisations de Producteurs commerciales (OP), une coopérative agréée et une Organisation de Producteurs non commerciale : Union OBL (Ovins Berry Limousin), union des coopératives CCBE et CELMAR ; CIALYN ; Ter'élevage ; Agneau Berry Sologne (ABS) ; OPALIM. Environ 300 éleveurs de la région **sont en OP** (soit 60 000 brebis environ), ce qui représente **44 % des éleveurs** possédant plus de 50 brebis.

Zones de collecte des Organisations Producteurs Commerciales :



Les formations en lycée agricole

Dans l'enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire, la production ovine ne fait pas l'objet d'une formation spécifique mais est traitée dans le cadre des formations du secteur de la production agricole.

Les exploitations agricoles des établissements d'enseignement agricole, dont certaines comprennent un atelier de production ovine, sont support à la formation des jeunes.

Les ovinpiades :

Depuis quelques années, la filière ovine française cherche à susciter des vocations, notamment au travers du concours des ovinpiades des jeunes bergers. En 2016, la finale nationale a eu lieu le 27 février lors du salon international de l'agriculture précédée d'une

finale régionale en région Centre-Val de Loire le 03 février au LEGTA de Bourges. 38 candidats, soit 2 par région, ont concouru. Les candidats régionaux issus des lycées de Tours Fondettes et de Bourges ont occupé respectivement les places n°19 et n°27.

POINTS FORTS, POINTS FAIBLES, OPPORTUNITES ET MENACES DE LA FILIERE OVINE REGIONALE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une bonne image de la production auprès des consommateurs ➤ Des besoins en capitaux modérés pour démarrer et une amélioration du revenu rapide ➤ Une production de qualité avec des SIQO ➤ La complémentarité des circuits de commercialisation ➤ Une filière active et dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une production peu dense, « éclatée » sur le territoire régional qui génère la dispersion et l'isolement des producteurs ; des difficultés de collecte ; un manque de représentation de la production ➤ Le manque d'attractivité de la filière pour les jeunes, causée par une mauvaise image de l'élevage ovin ; un manque d'information et de formation sur la filière dans les lycées ➤ Des coûts de production élevés, aggravés par un manque de techniciens, associé à une perte de moyens humains dédiés au conseil technique. ➤ Le manque d'investissements productifs en élevage
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actuellement, des prix rémunérateurs et une PAC favorable ➤ La présence d'un bassin de consommation « Orléans-Tours » et la proximité du bassin parisien ➤ La complémentarité intéressante de l'élevage ovin avec d'autres productions 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une difficulté persistante à impliquer les banques et faire reconnaître la production ovine auprès des différents prescripteurs ➤ Un faible poids économique et politique de la filière par rapport aux autres productions ➤ Le manque de candidats pour s'installer ou travailler en élevage ovin

BILAN DU PROJET DE FILIERE DE 2EME GENERATION

Le CAP Filière Ovins 2ème génération, adopté le 16 novembre 2012, signé le 21 janvier 2013, a pris fin avec la commission permanente du Conseil Régional du 25 novembre 2016.

Une satisfaction globale se traduit en partie par un engagement de 70% des actions prévues et par :

- **787 153 euros d'investissement** portés par **59 élevages**.
- **812 757 euros** du Conseil Régional en soutien à la filière, **dont 295 465 euros d'aides à l'investissement** dans les élevages et **75 000 euros d'aide à l'expérimentation**.
- **149 éleveurs suivis par an en moyenne** pour renforcer, améliorer la technicité des éleveurs, favoriser l'autonomie de leur système de production et augmenter la

valorisation de leur produit. Les techniciens de plusieurs OP et OPA sont intervenus sous forme de visites individuelles.

- **4 journées** techniques régionales ont été organisées dans des élevages de la région.
- **Le programme « Herbe & Fourrages » a été lancé** en s'appuyant sur la filière ovine.

ENJEUX 2017-2021 DE LA FILIERE OVINE REGIONALE

Dans les années à venir, la filière doit faire face à **trois principaux enjeux**, qui guideront sa stratégie de développement :

Le renouvellement des générations

- Partant du constat que la perte d'exploitations ovines se poursuit, de même que le vieillissement des producteurs, le manque de renouvellement des générations est donc toujours d'actualité et s'avère être un des enjeux les plus importants et urgents de la filière ovine.

La durabilité et la capacité d'adaptation des systèmes

- L'amélioration de l'organisation du travail et de la technicité des élevages, l'accompagnement technique des éleveurs, l'amélioration des coûts de production, le renforcement de l'autonomie alimentaire des exploitations ovines, le développement de systèmes mixtes, l'investissement... sont autant de notions qui renvoient à un enjeu de durabilité des systèmes, leur permettant de répondre aux contraintes de leur environnement tout en renforçant leur capacité d'adaptation. L'évolution des signes de qualité vers une prise en compte de l'agro-écologie conforte l'importance de travailler sur notre accompagnement des systèmes vers plus de durabilité et une meilleure capacité d'adaptation en réponse aux exigences sociétales.

La commercialisation

- Le lien au consommateur est à travailler en jouant sur les atouts existants... En ce qui concerne les circuits de commercialisation, il s'agit d'une part de développer les différents circuits de commercialisation en complémentarité, d'autre part, de privilégier autant que possible l'organisation de la filière car elle est jugée importante pour l'avenir de la filière et reste à conforter.

STRATEGIE DE LA FILIERE OVINE REGIONALE 2017-2021

La stratégie que la filière souhaite mettre en place pour répondre à ses trois principaux enjeux s'oriente autour de **cinq grands axes de développement** que la filière a identifié comme prioritaires :

- **Appui technique**
- **Travail en élevage**
- **Communication**
- **Commercialisation et segmentation**
- **Pérennité de la filière, installation et formation**